

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 juin 2024
Rapporteur :
Monsieur Jacques LE ROUX

N° 40

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 19/06/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/06/2024 (accusé de réception du 19/06/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Compte administratif 2023

Le compte administratif constate l'exécution du budget 2023 de la commune.

Le périmètre du budget porte sur le budget principal ainsi que sur les trois budgets annexes que sont les zones d'habitat, les parkings en ouvrage, les locations et camping municipal (le budget des zones d'activités a fait l'objet d'une clôture en 2023).

Le budget 2023 s'est réalisé dans un contexte économique compliqué en raison d'un niveau d'inflation exceptionnel (répercussion de l'inflation de l'année précédente de plus de 7%) et une crise du coût de l'énergie affectant particulièrement ces dépenses. Les économies réalisées ont permis de contenir la hausse des charges réelles de fonctionnement à + 15,76 %.

Les charges liées aux ressources humaines ont connu quant à elles une hausse de + 6,60 % en raison de la hausse du point d'indice de 3,5 % au 1er juillet 2022 à prendre en compte en année pleine en 2023, suivi d'une hausse de 1,5 % en vigueur depuis juillet 2023 non prévue au budget primitif, le glissement vieillesse technicité et la poursuite de la valorisation du RIFSEPP.

Les frais financiers, portés par la hausse des taux d'intérêts et le recours plus important à l'emprunt ont également progressé.

Le niveau de service public a pu néanmoins être maintenu et le service public a été particulièrement réactif lors de l'épisode de la tempête Ciaran dont la ville panse encore les blessures en 2024.

Le niveau d'investissement atteint en 2023 est historique avec 31,6 M€ dont 30,87 M€ pour le budget principal, traduction financière du déploiement du projet municipal.

Une ville attractive et solidaire qui répond aux attentes et aux besoins de ses habitants en facilitant les modes doux, en proposant la première aire de jeux 100 % inclusive, en se dotant d'une toute nouvelle piste d'athlétisme et des courts de tennis rénovés incluant la pratique du padel.

Les transitions ont également été au cœur de l'action publique. Cela s'est traduit, par exemple, par des chantiers de rénovation énergétique des bâtiments communaux (et notamment l'école de Kervilien), la poursuite de la végétalisation des cours d'écoles.

De nombreux travaux sur les espaces publics ont eu lieu, avec notamment le réaménagement du boulevard de France.

Les études précurseurs à la réalisation des travaux se sont poursuivies pour les halles gourmandes, les voies cyclables bidirectionnelles sur les quais pendant que le chantier de réhabilitation du théâtre Max Jacob était lancé.

La dynamique du territoire a permis de conserver une dynamique des recettes qui a amoindri le choc financier connu en 2023, choc conjoncturel que le budget de la ville a pu absorber en dégradant temporairement ses soldes de gestion avant une amélioration dès l'exercice 2024.

Périmètre des dépenses réelles nettes tous budgets

Dépenses réelles		CA 2021	CA 2022	CA 2023	Variation en €	Evolution % CA
Principal	Dépenses réelles fonctionnement	54 476 055 €	55 344 271 €	64 065 768 €	8 721 497	15,76%
	<i>dont subvention au CCAS</i>	2 790 500 €	2 815 500 €	3 015 000 €	199 500	7,09%
	<i>Remboursement frais</i>	1 405 137 €	1 283 976 €	1 569 116 €	285 140	22,21%
	<i>Services communs</i>	8 604 653 €	8 604 653 €	8 604 653 €	-	0,00%
	<i>Dépenses réelles de fonctionnement net</i>	61 675 571 €	62 664 948 €	71 101 305 €	8 436 357	13,46%
	Dépenses réelles investissement	16 770 782 €	19 631 509 €	30 872 461 €	11 240 952	57,26%
	Dettes	6 092 494 €	6 209 514 €	6 665 547 €	456 033	7,34%
Total	77 339 331 €	81 185 294 €	101 603 775 €	20 418 481	25,15%	
Zones d'habitat	Dépenses réelles fonctionnement				-	
	Dépenses réelles investissement	420 857 €	76 801 €	291 771 €	214 970	279,91%
	Dettes				-	
	Total	420 857 €	76 801 €	291 771 €	214 970	279,91%
Locations et camping municipal	Dépenses réelles fonctionnement	184 809 €	238 038 €	191 680 €	- 46 358	-19,48%
	Dépenses réelles investissement	171 475 €	387 695 €	347 890 €	- 39 805	-10,27%
	Dettes				-	
	Total	356 285 €	625 733 €	539 570 €	- 86 163	-13,77%
Parkings en ouvrage	Dépenses réelles fonctionnement	871 718 €	510 223 €	581 778 €	71 555	14,02%
	Dépenses réelles investissement	1 105 125 €	124 735 €	94 091 €	- 30 644	-24,57%
	Dettes				-	
	Total	1 976 843 €	634 958 €	675 869 €	40 911	6,44%
Total	Dépenses réelles fonctionnement	55 532 583 €	56 092 532 €	64 839 226 €	8 746 694	15,59%
	Dépenses réelles investissement	18 468 239 €	20 220 740 €	31 606 213 €	11 385 473	56,31%
	Dettes	6 092 494 €	6 209 514 €	6 665 547 €	456 033	7,34%
	Total des dépenses	80 093 316 €	82 522 786 €	103 110 985 €	20 588 199	24,95%

Le tableau présenté ci-dessus, retrace l'ensemble des dépenses nettes retraitées de l'administration commune (réintégration de la quote-part du personnel travaillant pour la commune, salariés de QBO, hors opérations d'ordre).

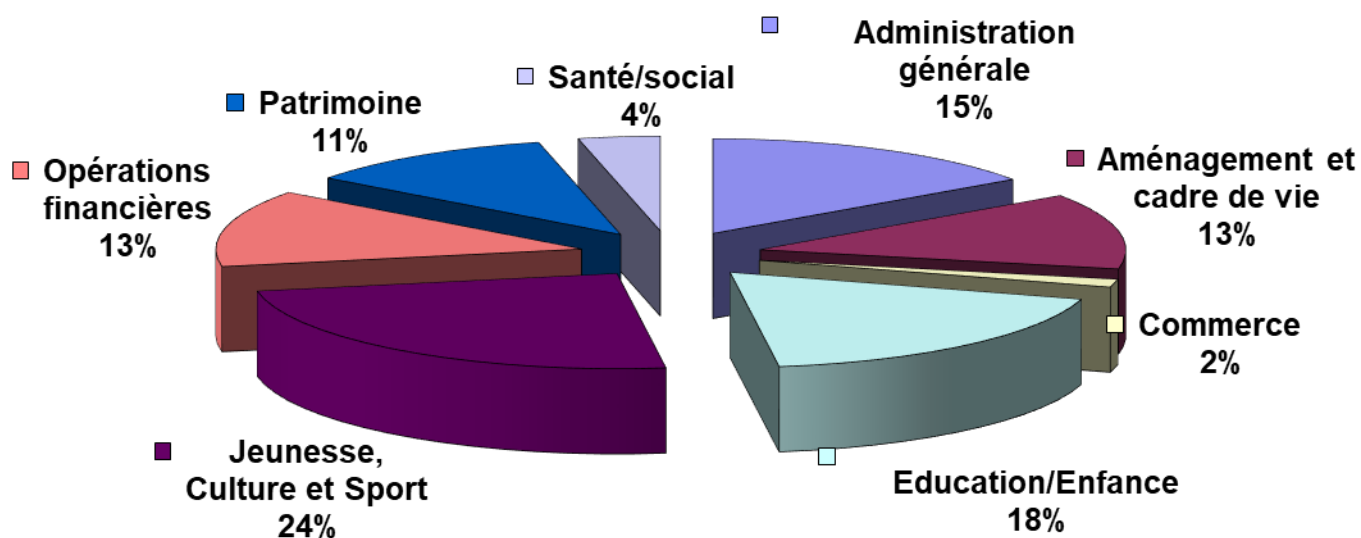
La surface financière globale du compte administratif 2023 s'établit à 103,1 M€, contre 82,52 M€ en 2022. La hausse se concentre sur le budget principal (+20,41 M€).

Le présent rapport présente, dans un premier temps, le budget général puis les budgets annexes.

Quelques chiffres clés du budget principal :

- sa surface financière : 101,6 M€ (110,20 M€ en réintégrant l'administration commune) ;
- les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 64,06 M€ (72,67 M€ en réintégrant l'administration commune) ;
- l'investissement est de 30,87 M€ ;
- ce budget représente 98,5 % des dépenses budgétaires.

Répartition des dépenses par politique publique (budget principal)



I - Le budget principal

La balance générale :

		2021	2022	2023	Variation % CA 2022/2023	Variation en € 2022/2023
1	Ressources de fonctionnement	68 854 748	72 119 680	77 094 741	6,90%	4 975 061
	<i>dont fiscalité</i>	47 834 735	49 936 292	53 518 492	7,17%	3 582 200
	<i>dont contributions directes</i>	41 661 646	43 438 966	47 004 322	8,21%	3 565 356
	<i>dont DGF</i>	8 046 657	8 055 678	8 069 857	0,18%	14 179
	<i>dont reversement QBO</i>					-
2	Dépenses de fonctionnement hors charges financières	53 570 070	54 526 727	62 950 887	15,45%	8 424 160
	<i>dont personnel</i>	25 032 487	26 986 243	28 768 408	6,60%	1 782 165
	<i>dont subventions</i>	12 924 364	12 973 160	13 149 327	1,36%	176 167
	<i>Reversement</i>	641 983	558 478	3 798 169	580,09%	3 239 691
3	Capacité courante de financement	15 284 678	17 592 954	14 143 854	-19,61%	- 3 449 100
4	Frais financiers	905 985	817 544	1 114 881	36,37%	297 337
5	Epargne brute	14 378 693	16 775 410	13 028 973	-22,33%	- 3 746 436
6	Remboursement capital dette	6 092 494	6 209 514	6 665 547	7,34%	456 033
7	Epargne nette	8 286 199	10 565 895	6 363 426	-39,77%	- 4 202 469
8	Subventions d'équipement versées	843 013	745 440	1 456 254	95,35%	710 813
9	Programme d'investissement	15 927 769	18 886 068	29 416 207	55,76%	10 530 138
10	Charges d'investissement (8+9)	16 770 782	19 631 509	30 872 461	57,26%	11 240 952
11	Recettes d'investissement	5 556 953	4 667 950	5 381 525	15,29%	713 575
12	Emprunt	3 000 000	6 000 000	14 000 000	133,33%	8 000 000
13	Excédents 1068	11 203 444	11 278 560	11 858 022	5,14%	579 462
14	Total des financements propres (7+11+12+13)	28 046 596	32 512 406	37 602 973	15,66%	5 090 567
15	Résultat N	11 275 814	12 880 897	6 730 512	-47,75%	- 6 150 385
16	Résultat N- 1	- 10 216 053	- 10 244 379	- 9 407 901	-8,17%	836 478
17	Résultat de clôture = Fonds de roulement (15+16)	1 059 761	2 636 518	- 2 677 389	-201,55%	- 5 313 907

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 77,09 M€ (+4,97 M€) avec des recettes fiscales en hausse de 7,17 %.

Les dépenses de fonctionnement hors frais financiers se sont élevées à 62,95 M€, soit une augmentation de 15,45 % par rapport à 2022.

Une hausse toutefois maîtrisée compte tenu du coût des dépenses énergétiques (+120 %) et des charges de personnel (+6,60 %).

A noter l'évolution des modalités de financement du service commun informatique, qui à compter de l'exercice 2023 est principalement réalisé par un mécanisme de reversement d'attribution de compensation.

Par conséquent, la capacité courante de financement connaît un net repli de 3,44 M€.

L'accélération du programme d'investissement (30,87 M€) a nécessité la mobilisation des réserves et le recours à l'emprunt à hauteur de 14 M€.

A/ Le fonctionnement

1. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont en progression de 6,90 % portées principalement par la fiscalité directe locale.

	2021	2022	2023	Variation €	Evolution % CA
Fiscalité	47 834 735	49 936 292	53 518 492	3 582 200	7,17%
contributions directes	41 661 646	43 438 966	47 004 322	3 565 356	8,21%
Transfert EPCI	107 000	107 000	107 000	-	0,00%
AC	0	0		-	
DSC	107 000	107 000	107 000	-	0,00%
Autres taxes et impôts	6 066 089	6 390 326	6 407 170	16 844	0,26%
droit de place	106 386	269 709	340 499	70 790	26,25%
FPIC	0			-	
Autres taxes				-	
taxe sur l'électricité	1 326 796	1 390 115	1 843 912	453 796	32,64%
taxe sur la publicité	733 426	715 569	716 639	1 070	0,15%
droit de mutation	3 749 911	3 882 093	3 271 736	- 610 357	-15,72%
divers	149 568	132 840	234 385	101 545	76,44%
Autre fiscalité	6 173 089	6 497 326	6 514 170	16 844	0,26%

	2021	2022	2023	Variation €	Evolution % CA
Dotations et subventions	12 969 278	13 961 277	14 667 841	706 564	5,06%
Dotations	10 524 468	10 662 544	10 699 611	37 067	0,35%
DGF	8 046 657	8 055 678	8 069 857	14 179	0,18%
DSU	1 308 420	1 354 000	1 400 117	46 117	3,41%
DNP	1 169 391	1 252 866	1 229 637	- 23 229	-1,85%
Autres dotations	632 835	651 543	676 618	25 076	3,85%
compensations fiscales	1 103 359	1 216 933	1 350 150	133 217	10,95%
Subventions et autres	708 616	1 430 257	1 941 462	511 205	35,74%

	2021	2022	2023	Variation €	Evolution % CA
Remboursement frais	1 405 137	1 283 976	1 569 116	285 140	22,21%
Autres produits	6 645 598	6 938 135	7 339 292	401 157	5,78%
dont cession	864 848	913 131	1 042 178	129 047	14,13%
dont droits de stationnement	1 055 213	978 809	927 003	- 51 806	
+ transfert droits de stationnement 2017-2018 (rubrique fiscalité)				-	-5,29%
dont droit de voirie	786 179	763 561	843 851	80 290	10,52%
dont droit services scolaires et périscolaires	1 425 396	1 418 764	1 557 806	139 042	9,80%
dont droit services enfance	561 701	596 214	708 177	111 963	18,78%
dont droit service culturel	105 895	213 213	223 692	10 479	4,91%
dont autres produits de gestion patrimoine	607 980	554 947	559 469	4 521	0,81%
Total des recettes réelles fonctionnement	68 854 748	72 119 680	77 094 741	4 975 061	6,90%

La fiscalité directe se résume désormais à la taxe foncière et à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Le produit des contributions directes augmente de 8,21 % soit +3,56 M€ en raison de l'actualisation des bases actée par la loi de finances 2023 (+7.1 %) et de la variation physique des bases.

Les droits de mutation après des années de hausses consécutives connaissent un repli (- 15,72 %). Une baisse attendue liée à des conditions d'accès au crédit plus complexes et à des coûts élevés de la construction et qui sur le marché quimpérois est aussi le reflet d'une raréfaction de l'offre.

En ce qui concerne le produit de la taxe sur l'électricité, il connaît une forte progression (+32,64 %) en raison de la réforme et de la hausse des tarifs de l'accise de l'électricité.

Les dotations de l'État dont la DGF restent stables (+0,35 %), mais la légère hausse ne compense pas l'inflation constatée en 2023 (près de 4 %).

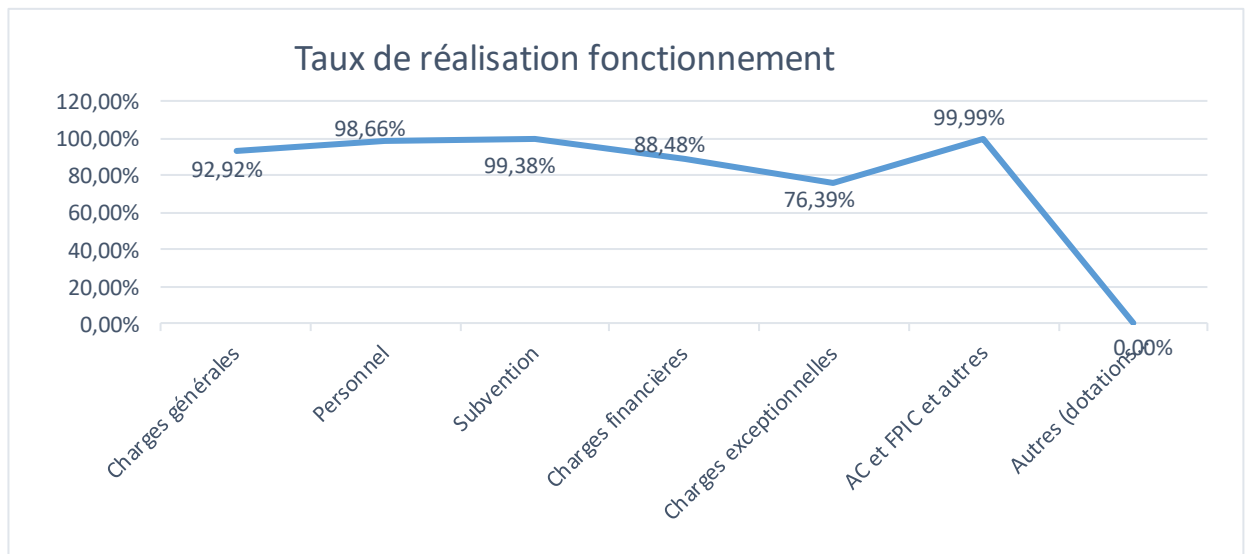
La variation importante des subventions reçues (+511 K€) correspond à des régularisations comptables dans le cadre de l'apurement des comptes engagé avec le Service de Gestion Comptable.

Les recettes usagers, comme les droits de voirie (forfait post-stationnement +80 K€), progressent. Les recettes des services périscolaires et extrascolaires évoluent également en raison de la fiabilisation des informations sur les familles pour une facturation ajustée mais également en raison d'une facturation exceptionnelle de 13 mois sur l'exercice (clôture plus tardive de l'exercice en raison du changement de nomenclature comptable).

2. Les dépenses de fonctionnement

Budget général	2 021	2 022	2 023	Variation €	Evolution % CA
Charges générales	14 755 665	13 824 873	17 092 138	3 267 265	23,63%
<i>dont achats de prestation de services</i>	2 412 793	2 250 490	2 748 544	498 054	22,13%
<i>Energie (électricité, carburants, eau)</i>	1 956 484	2 032 216	4 474 565	2 442 349	120,18%
<i>Frais de télécommunications</i>	98 501	88 794	89 918	1 124	1,27%
<i>Locations + charges locatives</i>	962 416	972 215	995 774	23 559	2,42%
<i>Frais de nettoyage des locaux</i>	542 624	694 423	671 022	- 23 401	-3,37%
<i>Primes assurances</i>	388 564	265 072	285 559	20 486	7,73%
Personnel	25 032 487	26 986 243	28 768 408	1 782 165	6,60%
<i>dont rémunération principale</i>	14 159 960	14 647 075	15 350 180	703 105	4,80%
<i>dont remboursement solde 60/40 QBO</i>	1 353 084	1 845 137	2 274 786	429 649	23,29%
Subvention	12 924 364	12 973 160	13 149 327	176 167	1,36%
<i>dont CCAS</i>	2 790 500	2 815 500	3 015 000	199 500	7,09%
<i>dont caisse des écoles</i>	348 600	348 600	333 600	- 15 000	-4,30%
<i>dont subventions aux associations</i>	9 063 402	9 082 555	9 103 203	20 649	0,23%
				-	
Charges financières	905 985	817 544	1 114 881	297 337	36,37%
Charges exceptionnelles	215 571	164 274	142 845	- 21 429	-13,04%
AC et FPIC et autres	641 983	558 478	3 798 169	3 239 691	580,09%
Autres (dotations provisions semi-budgétaires)	0	19 699	0	- 19 699	-100,00%
				-	
Dépenses de fonctionnement	54 476 055	55 344 271	64 065 768	8 721 497	15,76%

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement (BP+DM+reports) s'élève à 97,03 % (hors provisions non mouvementées).



Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 15,76 %.

Les charges à caractère général sont en forte augmentation (+23,63 %) en raison essentiellement de la hausse des coûts de l'énergie. (+120 %) une hausse contenue par les mesures de réduction de la consommation (baisse des températures, réduction des horaires de l'éclairage public...).

Quant au coût des prestations de services en hausse de 22,13 %, elle s'explique par l'évolution des tarifs appliqués par le service commun de la restauration collective depuis le 1^{er} juin 2023.

Après une prise en charge directe en 2022 par QBO de ses primes auto et RC, on constate en 2023 une hausse de 7,73 % des prix des contrats. Cette augmentation est le reflet des difficultés à venir pour les collectivités à s'assurer dans les meilleures conditions. Désormais, un opérateur détient un quasi-monopole sur le secteur des collectivités et impose ses conditions. Les conséquences de la tempête CIARAN viennent par ailleurs bouleverser les conditions économiques des contrats.

Les charges de personnel connaissent une augmentation de 6,60 % qui s'explique par la hausse du point d'indice entrée en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2023 (non prévue au budget primitif) et la poursuite de l'évolution du Rifseep (2^{ème} tranche).

Les subventions versées connaissent une augmentation de 1,36 % liée à une hausse de la subvention au CCAS (+ 200 M€) afin de permettre le financement des mesures salariales (RIFSEEP, revalorisation du point d'indice, le Segur), et en parallèle, à une baisse ponctuelle de la subvention à la caisse des écoles (- 15 K€) actée en raison de la diminution des effectifs et des réserves financières disponibles.

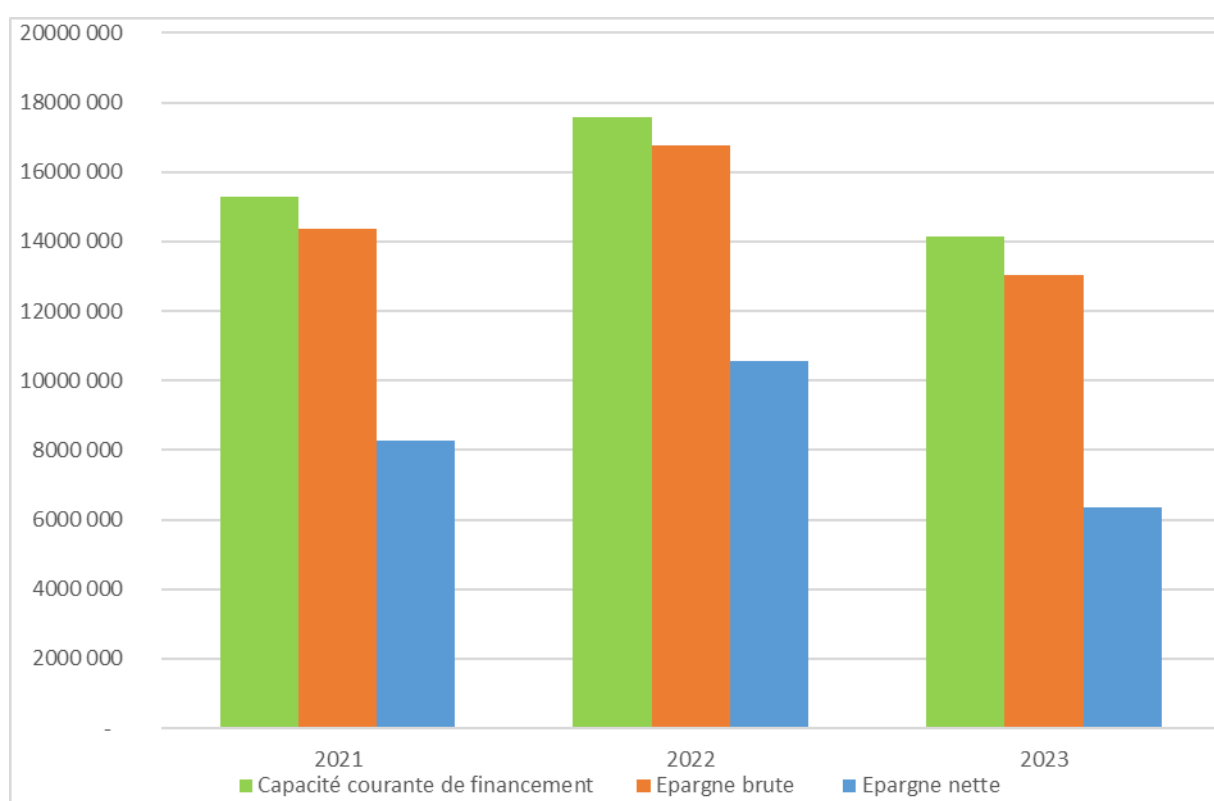
La contribution de la commune au pacte fiscal et financier par l'attribution de compensation figure en dépenses.

Le changement de modalité du paiement du service commun informatique par le biais de l'attribution de compensation a conduit à régulariser sur l'exercice 2023 les sommes dues à QBO au titre de 2022 et 2023 pour un montant global de 3,8 M€.

Évolution des dépenses de fonctionnement par politique publique et service :

	2021	2 022	2023	Evolution
Administration générale	11 589 667	11 256 155	12 705 521	1 449 366
Aménagement et cadre de vie	5 556 034	5 729 125	6 160 140	431 015
Commerce	499 787	581 169	840 341	259 172
Education/Enfance	11 993 536	13 023 095	14 519 996	1 496 901
Jeunesse, Culture et Sport	15 714 058	15 662 084	16 677 321	1 015 236
Opérations financières	2 045 180	1 912 019	5 494 822	3 582 803
Patrimoine	3 703 085	3 843 253	4 074 057	230 805
Santé/social	3 373 908	3 380 373	3 586 039	205 666

B/ Épargne et autofinancement



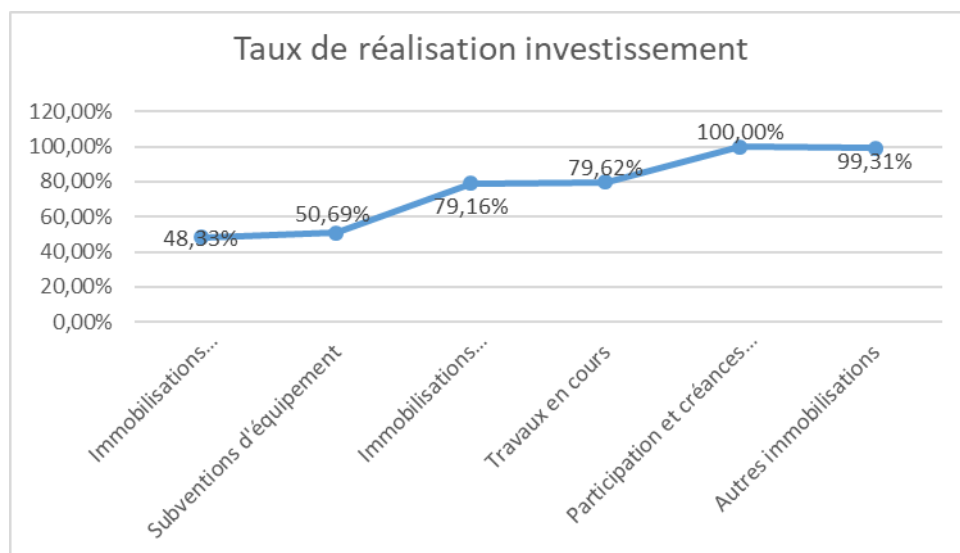
L'épargne nette connaît une baisse significative (- 4,2 M€) en raison de la hausse importante des charges de fonctionnement (+ 15,45 %) et des frais financiers en lien avec le programme d'investissement déjà engagé. Les ressources fiscales restent dynamiques.

C/ L'investissement

1. Les dépenses d'investissement

Budget général	2 021	2 022	2 023	Ecart valeur	Evolution %
Dépenses d'investissement	16 770 782	19 631 509	30 872 461	11 240 952	57,26%
Immobilisations incorporelles	822 392	1 535 940	1 824 193	288 253	18,77%
Subventions d'équipement	843 013	745 440	1 456 254	710 813	95,35%
Immobilisations corporelles	2 368 005	4 088 931	6 312 366	2 223 434	54,38%
Travaux en cours	12 462 515	13 260 318	21 026 751	7 766 433	58,57%
Participations financières			38 400	38 400	
Autres immobilisations	274 857	879	71 855	70 976	8071,77%
Compte de tiers	0	0	142 641	142 641	

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement (BP+DM+reports) s'élève à 74,41 %.



Les principales opérations d'investissement concernent la réhabilitation des équipements sportifs (rénovation des courts de tennis de Creach Gwen et de la cité sportive de Penvillers), les travaux de rénovation énergétique de l'école de Kervilien, les travaux d'aménagement du boulevard de France, l'achat de foncier au centre-ville (rue Elie Fréron et rue des Réguares) et l'achèvement du bâtiment de la Providence.

Liste des principaux investissements 2023 :

Programme d'investissement	Montant
Voirie et mobilités douces	6 135 204
Études et travaux sur les bâtiments communaux dont rénovation des écoles	5 407 676
Cité sportive de Penvillers	5 193 461
Acquisition de bâtiments	2 705 449
Acquisitions de véhicules	1 281 625
Mobiliers et matériels	1 004 391
Bâtiment la Providence	918 632
Travaux sur ouvrages d'art	797 398

Paysages et espaces verts	676 397
Sécurisation des abords des écoles	641 116
Rénovation des cours de tennis de Creac'h Gwen	624 111
Éclairage public	594 884
Aires de jeux	568 620
Travaux d'accompagnement des permis de construire	560 255
Rénovation du théâtre Max Jacob	410 404
Halles gourmandes	399 390
Quais de l'Odet	348 453
Travaux effacement de réseaux	215 869
Matériel informatique	191 209
Equipements sportifs de proximité	164 504
Vidéoprotection	150 905
Salle Dan Ar Braz	143 295
Végétalisation des cours d'écoles	135 915
Travaux sur les cimetières	103 926

La répartition par politique publique est la suivante :

Evolution par fonction	2021	2022	2023	évolution
Administration générale	3 953 170	4 777 209	2 868 573	- 1 908 636
Aménagement et cadre de vie	2 247 646	3 858 800	6 965 937	3 107 137
Commerce	230 752	405 308	511 316	106 008
Education/Enfance	28 224	3 227	4 057 502	4 054 275
Jeunesse, Culture et Sport	3 045 502	2 844 371	7 883 778	5 039 407
Opérations financières	6 527 379	6 471 268	7 870 644	1 399 376
Patrimoine	4 794 771	5 672 036	7 293 953	1 621 917
Santé/social	44 062	121 427	82 784	77 364

2- Le financement des dépenses d'investissement

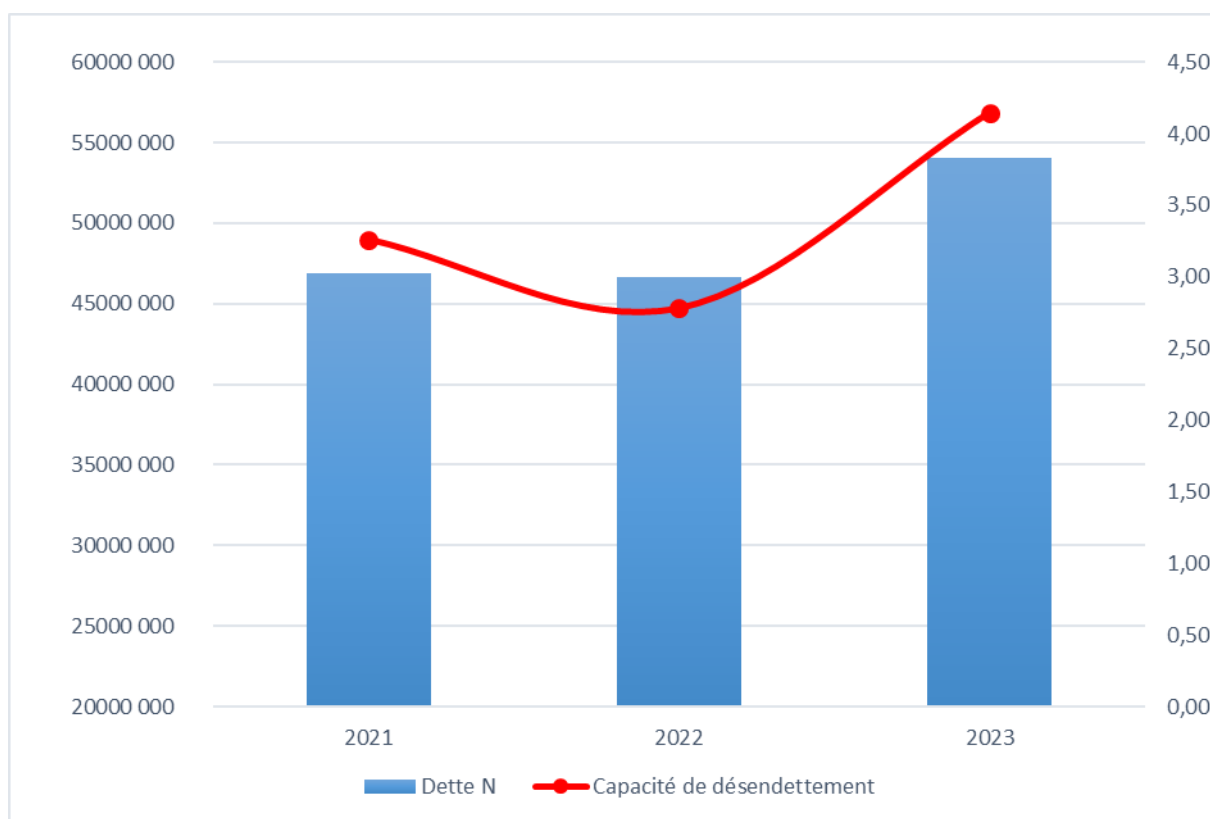
Budget général	2021	2022	2023	Variation €	Evolution % CA
Recettes investissement	19 760 397	22 061 180	31 239 547	9 178 366	41,60%
Fonds et dotations	14 977 221	14 538 171	15 248 678	710 508	4,89%
FCTVA	2 206 621	2 327 644	2 193 421	- 134 222	-5,77%
Taxe d'aménagement	1 567 156	817 297	1 197 236	379 939	46,49%
Excédent N-1	11 203 444	11 393 231	11 858 022	464 791	4,08%
Subventions	1 665 495	1 407 456	1 752 882	345 426	24,54%
Subventions	1 459 060	1 085 654	1 391 594	305 940	28,18%
Amendes de police	206 435	321 802	361 288	39 486	12,27%
Emprunts	3 000 000	6 000 000	14 000 000	8 000 000	133,33%
Autres	117 682	115 553	237 986	122 432	105,95%

La taxe d'aménagement a connu une forte augmentation liée essentiellement à la modification de la temporalité de son recouvrement (+ 380 K€).

Les principaux versements de subventions concernent le bâtiment administratif de la Providence, la piste d'athlétisme de Penvillers et la réhabilitation du théâtre Max Jacob.

Le recours à l'emprunt à hauteur de 14 M€ finance la poursuite du programme d'investissement.

D/ La dette



En 2023, la capacité de désendettement de la ville se dégrade et passe au dessus des 4 ans en raison d'une baisse importante de l'épargne brute et du recours à l'emprunt à hauteur de 14 M€ en 2023 nécessaire à la poursuite du programme d'investissement.

A. II - Les budgets annexes

B. Le budget des zones d'habitat

Zones d habitat	2021	2022	2023	Evolution
Vente de terrain, subventions	172 400	212 080	37 040	-82,53%
Total recettes Fonctionnement	172 400	212 080	37 040	-82,53%
Acquisition, études, viabilisation	420 857	76 801	291 771	279,91%
Total Dépenses Fonctionnement	420 857	76 801	291 771	279,91%
Solde N	-248 457	135 279	-254 731	-288,30%
Solde N-1	-1 456 197	- 1 686 654	- 1 541 375	-8,61%
Solde final	-1 704 654	-1 551 375	-1 796 106	15,78%

Les ventes de terrains à Linéostic n'atteignent pas le montant prévisionnel, l'opération étant elle-même touchée par les incertitudes pesant sur le marché du neuf connues à l'échelle nationale.

B. Le budget des parkings en ouvrage

Parkings en ouvrage	2021	2022	2023	Evolution
Recettes commerciales	635 422	781 471	905 650	15,89%
Fiscalité				
Subventions				
autres recettes	318 583	0	45 022	
Total recettes Fonctionnement	954 005	781 471	950 671	21,65%
Charges générales	492 550	509 402	578 255	13,52%
Personnel				
autres charges	379 168	821	3 523	329,10%
Total Dépenses Fonctionnement	871 718	510 223	581 778	14,02%
Autofinancement	82 287	271 248	368 894	36,00%
Autres recettes d'investissement	85 500	0	0	
Excédent reporté 1068	0	0		
Total recettes d'investissement	82 287	271 248	368 894	36,00%
Fonds de concours				
Autres investissements	1 105 125	124 735	94 091	-24,57%
Déficit reporté				
Total dépenses d'investissement	1 105 125	124 735	94 091	-24,57%
Solde Investissement	-1 022 838	146 513	274 803	87,56%
Recours à l'emprunt				
Solde N-1 investissement	122 384	- 807 904	- 448 819	-44,45%
Solde 1	-900 454	- 661 391	- 174 017	-73,69%
Solde N-1fonctionnement	350 866	0	0	
Solde final	-549 587	-661 391	-174 017	-73,69%

Les recettes des parkings en ouvrage retrouvent leur niveau d'avant la crise sanitaire. Les dépenses de fonctionnement connaissent également une hausse en raison de l'inflation des coûts d'énergie et des contrats de maintenance.

C. Le budget des locations et camping

Ce budget comporte principalement le camping et le théâtre de Cornouaille. Les recettes de fonctionnement sont stables. Une régularisation liée à l'apurement des comptes du Symoresco vient ponctuellement augmenter les charges de gestion courantes.

Les investissements réalisés concernent essentiellement le théâtre de Cornouaille pour des travaux de rénovation énergétique et le renouvellement annuel du matériel scénique.

Location et campings	2021	2022	2023	Evolution
Recettes commerciales	453 059	455 994	458 402	0,53%
Fiscalité	0	0	0	
Subventions	0	0	0	
autres recettes	63 679	99 473	100 336	0,87%
Total recettes Fonctionnement	516 737	555 468	558 738	0,59%
Charges générales	184 809	238 038	191 664	-19,48%
Personnel				
autres charges	0	0	16	
Total Dépenses Fonctionnement	184 809	238 038	191 680	-19,48%
Autofinancement	331 928	317 430	367 058	15,63%
Autres recettes investissement	25 407	30 100	-	-100,00%
Excédent reporté				
Total recettes d'investissement	357 335	347 530	367 058	5,62%
Fonds de concours				
Autres investissements	171 475	387 695	347 890	-10,27%
Déficit reporté				
Total dépenses investissement	171 475	387 695	347 890	-10,27%
Solde Investissement	185 860	-40 165	19 168	-147,72%
Recours à l'emprunt				
Solde N-1 investissement	786 225	748 021	541 268	-27,64%
Solde 1	972 085	707 856	560 436	-20,83%
Solde N-1 fonctionnement	476 937	611 911	770 499	25,92%
Solde final	1 449 022	1 319 767	1 330 935	0,85%

Après que madame la maire de Quimper, Isabelle ASSIH, ait quitté la salle, il est procédé, sous la présidence de monsieur Gilbert GRAMOULLÉ, premier adjoint à la maire, au vote du compte administratif : après avoir délibéré (9 abstentions ; 36 suffrages exprimés dont 36 voix pour), le conseil municipal approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, le compte administratif 2023 de la commune de Quimper